

La Maison de la Rivière entre dans la réalité

Par Gilbert Hermann

TOLOCHENAZ | MAISON DE LA RIVIERE

Le projet est en bonne voie. Les travaux devraient débuter en 2012 et l'inauguration est programmée pour 2013.

Selon Jean-François Rubin, président du conseil de fondation et initiateur du projet, La Maison de la Rivière devrait être (sera?) inaugurée en juin 2013. L'enquête publique à laquelle le projet a été soumis du 14 octobre au 14 novembre n'a apparemment suscité aucune opposition. C'est dire qu'il est exécutoire. Et il est appelé à entrer rapidement dans la réalité: l'installation de chantier se fera cette année encore afin que les travaux puissent démarrer à l'aube de 2012.

Un projet à 9 millions

Le coût du projet s'élève à 9 millions de francs, y compris le terrain et les immeubles d'une valeur de 1,5 million de francs. Ces biens immobiliers sont mis gratuitement à disposition par droit de superficie d'une durée de 75 ans. Le financement sera assuré par des fonds publics et privés, dont un don de 2 millions de francs de Luc Hofmann (Fondation MAVA).

Rappelons que La Maison de la Rivière, située sur la rive gauche du Boiron, à proximité de son embouchure, sur le territoire de la commune de Tolochenaz, s'articule autour d'un bâtiment qui faisait autrefois office de poudrière



La Maison de la Rivière dans son état actuel. Hermann

puis d'arsenal avant de servir de dépôt pour le Musée militaire vaudois (château de Morges). Le changement d'affectation du site a impliqué la légalisation d'un plan partiel d'affectation.

La Maison de la Rivière est un centre de compétences en gestion et renaturation des milieux aquatiques. Elle vise trois objectifs essentiels, souligne son «générateur» Jean-François Rubin: la recherche fon-

damentale qui a pour but une meilleure compréhension de la biologie, de la faune et de la flore, ainsi que les interactions de ces organismes dans les écosystèmes aquatiques; la recherche appliquée a pour but une mise en pratique de ces connaissances dans les processus de conservation et de gestion de ces écosystèmes, notamment avec la restauration des milieux et le suivi des espèces; l'éducation à l'environnement qui a pour but une transmission de ces connaissances, tant dans le cadre du grand public, de l'école obligatoire qu'après des étudiants des Hautes Ecoles, ou dans le cadre de la formation continue à l'attention des spécialistes.

Cette année, ce sont quelque 800 enfants de toute la Suisse romande, qui ont été sensibilisés à la protection de l'environnement. |

Pollution du Boiron: mutisme légal

Les auteurs (des récidivistes) de la grave pollution du Boiron qui, cet été, a notamment entraîné la mort de 12 000 truites, sont identifiés, confirme Jean-François Rubin (voir Journal de Morges du 11 novembre). Mais, afin de ne pas contrevenir au secret de l'enquête et donner des arguments à la défense, leurs noms ne sont pas divulgués. Pas plus que la nature du produit en cause (qui n'est pas un produit utilisé en agriculture).

La Maison de la Rivière recevra de l'eau du Boiron via un canal de dérivation. «Afin de la protéger d'une éventuelle pollution, un dispositif sera installé sur la prise d'eau, à l'entrée du canal. Il déterminera si l'eau est de bonne ou de mauvaise qualité», explique Jean-François Rubin.

Tolochenaz privé de gare temporairement

TOLOCHENAZ

La halte CFF de la commune sera rétablie lorsque la 3^e voie aura été réalisée.

En voie de constitution, une convention passée entre la commune, le canton et les CFF, stipulera que la halte CFF de Tolochenaz sera rétablie. Mais ceux qui ont passé le cap de la cinquantaine risquent fort de vivre cet événement à titre posthume: il est tributaire de la réalisation d'une troisième voie dont la planification reste nébuleuse. Autant dire que le temporaire risque d'être long, à défaut d'être définitif. Et les conventions ont parfois bien de la peine à être respectées. A Tolochenaz, l'exemple du déplacement de la ligne de tir du Boiron en est une illustration.



La halte de Tolochenaz ne répond plus aux normes de sécurité. Hermann

Compensé par les TPM

Nombreux étaient les Tolochinois qui, au soir du 14 novembre, à l'invitation de la Municipalité, s'étaient portés à l'écoute de François Gatabin, chef du trafic régional Suisse romande, coordinateur régional Ouest aux CFF, et de Michel Pernet, directeur de la compagnie MBC (Transports de la région Morges, Bière, Cossonay) qui chapeaute notamment les TPM (Transports publics de la région morgienne). Le premier a justifié la suppression temporaire de la halte CFF; le second a présenté la densification des prestations des TPM. Histoire de

démontrer que l'une était largement compensée par l'autre.

Les CFF veulent améliorer l'offre entre Lausanne et Genève. Avec les deux voies actuelles, cette augmentation des prestations combinée avec la suppression de la halte de Tolochenaz qui enregistre 80 montées/descentes par jour. Alors que celle d'Etoy en comptabilise actuellement 450. Nombre appelé à aug-

menter avec la poursuite du développement de la zone économique Littoral Parc. «Nous sommes convaincus que ce choix est le bon!» a affirmé François Gatabin. D'autant plus que la halte ne répond plus aux normes de sécurité. Désaffectée à partir du 12 décembre prochain, elle sera démontée et le site sécurisé.

Le choix des CFF est bon parce que les TPM vont dans le même temps considérablement augmenter leurs prestations. Cela explique pourquoi la suppression de la halte CFF n'a pas trop fait tousser les Tolochinois. Mais certains s'inquiètent de l'augmentation des nuisances liée à la densification des trafics ferroviaire et routier. On n'a jamais fait d'omelette sans casser au moins un œuf. G.H.

BRÈVES
RÉGION

Ça va flasher!

ECHICHENS | La Municipalité d'Echichens a annoncé au Conseil communal avoir demandé l'installation d'un radar TCS pour mesurer la vitesse des automobilistes sur le chemin de Cornu qui traverse Saint-Saphorin-sur-Morges. Cette décision émane d'une pétition lancée par les riverains pour se plaindre des dépassements fréquents.

Nouvelle venue

SAINT-PREX | La buvette du Cercle Nautique de Taillecoeu va changer de buvetière. En effet, l'ancienne tenancière aurait eu un conflit avec le CNT, c'est donc à lui d'en choisir une nouvelle. Au mois d'avril 2012, les consommateurs pourront en profiter comme l'été passé. La commune s'est bien assuré que son accès resterait public.

Les fous du volant

MORGES | Le Badminton Club Morges organise son traditionnel tournoi, 18^e du nom, ce week-end à la salle omnisports de Beausobre. 200 joueurs et joueuses sont attendus cette année. La présence à nouveau pour cette édition de joueurs de niveau A3, classés dans les 150 premiers joueurs suisses, promet de belles rencontres.



MORGES | INAUGURATION Une soirée privée a réuni de nombreux curieux à l'inauguration de Manor à Morges jeudi dernier. Ici Esther et Pierre Marc Burnand en compagnie du directeur du magasin Selim Arcan. Gerhard

L'essor

ETOY | NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants et citoyens ainsi que les personnes fraîchement naturalisées étaient à la fête lors de la cérémonie organisée en leur honneur. Lors de son discours, le syndic Michel Roulet a loué les qualités du village en mettant l'accent sur son évolution démographique et économique. Si certains ont relevé le manque de places dans les crèches, tous ont avoué se plaire dans leur nouveau fief.

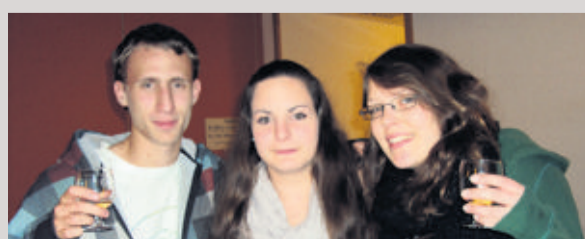
Photos Floriane Galaud



Valérie et Patrick Monnard et leur petite Lia, 3 ans.



Nicolas et Sophie Solliard et leurs enfants Maxime et Damien.



Julien Oliati, Gaëlle Dutoit, Julie Schlaeppi.



Un bon festin attendait les invités.